

## Editorial



Chers lecteurs,

Voici le premier numéro du journal de la section Haut-Garonnaise de la CGT Finances Publiques.

Ce journal libre se veut être un lien dynamique entre tous les personnels et les retraités de la DRFiP 31 avec également un regard sur la société qui nous entoure. Face aux politiques destructrices (prélèvement à la source...) propagées par la presse « classique » détenue par les oligarques, nous avons décidé de publier un journal libre et indépendant.

Face aux mépris des directions, face à la maltraitance dont nous sommes trop souvent victimes au travers des différentes contre-réformes et diverses méthodes de « management » pathogènes, nous devons sortir du silence.

Par ce journal, nous souhaitons faire partager le vécu de l'ensemble des services, afin que l'inconnu ne fasse plus peur.

Les réalités de chacun sont souvent très proches et nous ne devons pas rester isolés devant nos ordinateurs !

Au fil des pages, vous découvrirez donc la vie des services, des débats de société dans lesquels la CGT prend souvent toute sa place sans oublier quelques suggestions culturelles ainsi qu'une rubrique entièrement consacrée aux retraités

Nous souhaitons partager nos valeurs du syndicalisme CGT dont les grands principes sont précisés dans nos statuts, pour une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté, qui réponde aux besoins des femmes et des hommes.

Je finirais par ces mots de Georges Seguy prononcés à Toulouse : « *il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager* ».

Bonne lecture !

Séverine Bolognesi Fourcade,  
Secrétaire CGT Finances Publiques 31

9 Février 2017

**Bruno PARENT, notre DG, à Toulouse interpellé par les agents de la DRFiP**



## Prochains rendez-vous

- 7 mars** : Journée grève et action Santé et fonction publique
- 8 mars** : Journée internationale de la FEMME pour l'égalité des droits
- 20 mars** : Comité Technique Local
- 21 mars** : Journée grève et action INDUSTRIE et SERVICE PUBLIC
- 10 avril** : Projet mouvement national C (CAP du 19 au 26 avril)
- 20 avril** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- 25 avril** : Comité Technique Local
- 3 mai** : Projet mouvement national A (CAP du 12 au 19 mai)
- 4 mai** : Projet mouvement national B (CAP du 16 au 23 mai)
- 8 mai** : Fêtons la victoire sur le fascisme
- 30 mai** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- 1<sup>er</sup> juin** : Mouvement définitif national C
- 16 juin** : Mouvement définitif national A
- 20 juin** : Mouvement définitif national B

**Et si on manifestait le 1<sup>er</sup> Mai ?**

## Sommaire

- Page 2-3** : La Gazette des Sites
- Page 4** : Retour sur : « La sécu »
- Page 5** : Vu d'ailleurs
- Page 6** : Questions à Boris Beaudoin, animateur des élus CGT 31 au Comité Technique Local
- Page 7** : D'actifs à Retraités : gratuité des transports publics
- Page 8** : Idées, cultures, loisirs



Nous contacter

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne  
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex  
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/> [cgt.drfip31@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drfip31@dgifp.finances.gouv.fr)



# LA GAZETTE DES SITES

CoGiTo 31 Mars 2017



## Sous surveillance permanente

Créé en 2007 le Centre Prélèvement Service (CPS) a pour mission de centraliser la gestion des contrats de prélèvements mensuels et de prélèvements à l'échéance des impôts directs : IR, TH, TF et CFE.

Il a été créé par la suppression, au sein des trésoreries spécialisées impôt et des trésoreries mixtes, des emplois correspondants. Le service toulousain comporte 22 emplois. Il déleste le CPS de Lyon sur la période annuelle de pic d'activité, de la mi-août à la fin février.

Les agents sont membres de l'équipe de renfort et travaillent les 6 autres mois de l'année sur l'ensemble des services du département hors Comminges (sauf volontariat). L'activité du service a crû au fil des années et le sous-dimensionnement est aujourd'hui réel. Les temps d'attente pour l'utilisateur sont croissants, ainsi que le délai de réponse aux courriels.

La direction générale a installé en 2016 un logiciel de gestion nommé Genesys qui, à l'instar des centres d'appels du secteur privé, contrôle **minute par minute** le travail du personnel. Il s'ensuit une pression forte sur le travail, accentuée par un management de plus en plus autoritaire. Le service a connu sa première suppression d'emploi depuis sa création cette année, anticipant probablement la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.



du SPL, a été mutée et remplacée, le 1<sup>er</sup> septembre, par un nouveau chef de poste au profil très différent.

Fin 2016, retour du Directeur, pour une seconde visite du poste, interpellé par une lettre des responsables des collectivités locales du secteur de la Trésorerie, se plaignant du très grand retard dans le paiement des mandats. En effet, la bannette Hélios, lors de sa visite, dépasse les 500 bordereaux !

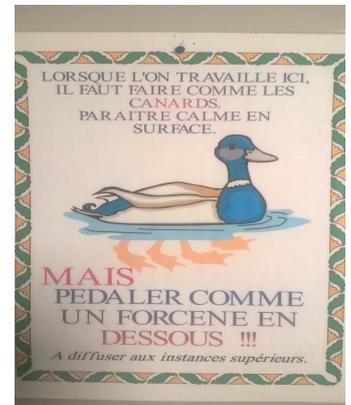
Face à cette situation aggravée, tout le monde espérait la prise de décisions pour combler le manque d'effectifs. Mais, contrairement à un prestidigitateur qui peut faire apparaître un lapin dans son chapeau, le Directeur n'avait pas d'emplois dans le sien.

La seule proposition faite a été à l'encontre du chef de poste, en lui demandant s'il se donnait les moyens de faire descendre la bannette. Cela laissait supposer, de fait, que le chef de poste mette la main à la pâte avec ses agents pour y parvenir.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La bannette a baissé avec l'aide de l'équipe de renfort, présente chaque mois, tel du saupoudrage sur un gâteau, et grâce à l'énergie des agents ne comptant plus leurs heures tant au SPL qu'au recouvrement comme un canard le fait sur une mare.

La Direction attend-elle le premier Burn Out pour se décider à intervenir ?



## Des canards dans la bannette

Quand le Directeur visite un poste comptable c'est toujours parce qu'il a une bonne raison de le faire.

Lors de sa première visite à la trésorerie de Cugnaux, il s'agissait de se présenter au personnel.

Durant sa visite, environ 1h30, il s'est intéressé au travail qu'effectuait chaque agent, leur demandant d'ouvrir les applications et de montrer concrètement la réalisation de leurs tâches. Le père d'Hélios ne pouvait pas se désintéresser de sa création. Mais il a pu constater que celle-ci a encore besoin d'évoluer.

Diverses absences non remplacées (retraites, maladies..) en 2016 ont contribué à mettre en difficultés la Trésorerie.

En compensation, seule une contrôlease est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre 2016, pour renforcer le SPL. En même temps la chef de poste, qui suivait de très près l'activité

## Carton Rouge

Qui l'eut cru ! Notre DRFiP est à la pointe de la Modernité en important l'hologramme dans la DRFiP. Probablement gêné par les interventions des personnels parlant de la réalité des services, lors des CTL, désormais enregistrées, il a créé l'hologramme des CTL. Il ne cesse de multiplier les réunions informelles dont les objets relèvent très souvent du CTL.

Réunions immatérielles sans compte rendu, notre Malin DRFiP les invoque pour justifier ces décisions. Moderne, Malin, Marzin, 3M c'est ce que doit penser notre DRFiP, mais pour nous 3M = Magouille, Maltraitance, Mépris des agents.

Et si notre Géo Trouve Tout local a encore une idée de génie nous vous en informerons.



### Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

Page 2





## Accueil ou Désaccueil

L'accueil physique du public dans les services impôts des particuliers et les trésoreries est la vitrine des Finances Publiques. Les usagers peuvent encore bénéficier d'un réseau développé en milieu rural et urbain. Pourtant, avec la fermeture de plus d'un millier de trésoreries ces dernières années, le démantèlement de la DGFIP se poursuit inexorablement. Désormais, l'accueil est fermé au public le mercredi et le vendredi après-midi ou tous les après-midi selon les postes et ceci depuis 2015.



**On veut inciter voire contraindre l'utilisateur à ne plus se déplacer.** A cet effet, plusieurs mesures ont été prises comme l'interdiction de payer en espèce à la caisse des sommes supérieures à trois cent euros. Une note de service a même été publiée en ce début d'année demandant à ne plus encaisser d'espèce pour d'autres services que le sien. En fait, la stratégie de nos directeurs est d'appliquer les recettes du privé au service public avec, notamment, la création du centre de contact de Carcassonne. Réduction drastique des effectifs, massification du travail des agents, dématérialisation à outrance des échanges avec l'utilisateur sont les buts recherchés.

### La direction se targue d'une baisse de la fréquentation.

Mais qu'en est-il réellement? Prenons l'exemple de l'accueil des finances publiques de la cité administrative. En 2016, 62368 personnes se sont déplacées à la cité soit une baisse de 6,34 % par rapport à 2014 mais les heures de réception ont diminué de 16,77% pour la même époque. Du coup, la fréquentation horaire est passée de 44,75 personne/heure en 2014 à 50,36 personne/heures pour l'année 2016 soit une augmentation de 12,52 %. On peut noter que le centre de contact n'a pas joué son rôle : les usagers préfèrent se déplacer et avoir des réponses concrètes que ne permet pas de donner cet accueil téléphonique trop généraliste. D'autre part, les conditions de travail des collègues de l'accueil sont devenues de plus en plus difficiles avec, par exemple, l'impossibilité de prendre une vraie pause repas quand



le dernier usager de la matinée est reçu vers 13H et que l'ouverture du guichet pour l'après midi débute à 13H30.

Pour finir, le projet de la mise en place de l'accueil sur rendez-vous générera

non seulement une charge supplémentaire de travail dans les services mais pénalisera les usagers et en particulier ceux issus des classes populaires.

## Courage fuyons ou la visite du DG à Toulouse

Tardivement annoncée (moins de 48 heures avant !) pour éviter de croiser le chemin des "impétrants" (les agents en colère), la visite du DG à Toulouse le 9 février s'est effectuée selon la devise " Courage fuyons"



Inquiet de rencontrer les "sans-dents" de la DGFIP, désireux d'éviter la confrontation, Bruno PARENT est arrivé avec son état-major par une entrée détournée à la Direction !!! Il a soigneusement omis d'indiquer préalablement les sites qu'il comptait "honorer" de sa visite !! Il est sorti de la Direction par une porte dérobée (encore) pour se rendre à la Trésorerie du CHU où des militants de la CGT et de Solidaires, prévenus de sa venue par des camarades, l'attendaient.

Là encore, il a évité l'entrée principale (où l'attendaient les militants rassemblés) pour arriver dans les locaux par un parcours seulement connu des initiés.

Las... des camarades de la CGT, venus distribuer des tracts dans le poste, sont allés à sa rencontre.

Si l'échange fut courtois, les camarades lui ont renouvelé, fermement, l'invitation à venir rencontrer et discuter avec les agents dans la cour de la Direction à midi en lieu et place de sa proposition "d'échange" avec les OS pendant 45 minutes (pour 4 OS) à 14h30.

Sans doute fatigué par ses visites matinales et désireux de reprendre des forces avant d'affronter les questions de plusieurs centaines d'agents (certains venus de tous les départements d'Occitanie: du Gers au Gard en passant par les PO, le Tarn et l'Hérault) qui l'attendaient de pied ferme pour l'interpeller sur sa politique de suppressions continues d'emplois, de restructurations sans queue ni tête, digne de gribouille, qui dégradent la qualité du service public, et sur l'indifférence manifestée à la souffrance des agents, conséquence de la dégradation des conditions de travail, le DG a finalement accepté



de venir s'expliquer devant les agents à ... 14h30. Quand il est apparu à 14h30, avec son État-major et celui de la DRFIP, les agents et militants syndicaux l'ont interpellé sur les conséquences pour les agents de sa politique et de ses décisions.

Acculé par les questions sur l'accueil sur rendez-vous, les suppressions d'emplois et de trésoreries, le prélèvement à la source...le DG, bien en peine pour apporter des réponses à la hauteur des inquiétudes des agents, a pris la fuite, avant la fin, avec son état-major et celui de la DRFIP 31 sans même saluer les agents qui s'étaient déplacés (pour certains de très loin).

Belle marque de mépris pour les agents et haute considération pour le "dialogue social" qui nous est tant vanté par ailleurs sur ULYSSE !

### Nous contacter :

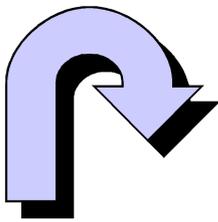
Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr)





# RETOUR SUR....

## La «Sécu»



CoGiTo 31 Mars 2017

### A l'origine

"Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la sécurité sociale soit mis en péril", ainsi parlait Ambroise CROIZAT ministre du travail, militant de la CGT, et un des fondateurs de la sécurité sociale.



L'idée de sécurité sociale est issue du Conseil National de la Résistance. Ses représentants prévoient "un plan complet de Sécurité Sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail avec gestion aux représentants des assurés et de l'état".

En octobre 1945, l'assemblée adopte le plan de sécurité sociale. Et ce sont Ambroise CROIZAT et Pierre LAROQUE, directeur général des assurances sociales, qui se chargent de mettre en œuvre les ordonnances.

### Les fondements

La loi de généralisation de la Sécurité Sociale est adoptée le 22 mai 1946.

Qu'est-ce que cela signifie: la protection sociale est devenue un droit fondamental et non plus un mécanisme d'assurance pour couvrir un risque. Suite notamment aux ordonnances de 1967, 4 branches ont été créées :

- La branche maladie
- La branche accident du travail
- La branche vieillesse
- La branche famille

3 principes sont posés :

- L'unicité du système d'organisation fondé sur la prise en charge des besoins sociaux dans leur globalité et leur diversité. Ainsi l'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé ainsi : « c'est non seulement l'absence de maladie ou d'infirmité mais un état complet de bien-être physique, mental et social. »

- L'universalité : cela s'adresse à tous les citoyens (commerçants et artisans refuseront le système)

- La démocratie comme principe de gestion avec l'élection des représentants des salariés : « de manière à ce que la sécurité sociale soit le fait non d'une tutelle paternaliste ou étatiste mais l'effort conscient des bénéficiaires eux même. » Ambroise Croizat. L'élection des représentants des salariés a été remise en cause et n'existe plus.

La Sécurité Sociale est financée par les cotisations des employeurs et des salariés. Une part de notre salaire est mutualisée pour financer globalement nos besoins de



santé. Détournement de terminologie : le mot cotisation est devenu charges sociales !!

### Evolution

La « Sécu » n'aura de cesse d'être attaquée par le patronat et les assureurs privés. Ils accusent ce système d'être trop coûteux pour les entreprises (cotisations trop élevées).

Défendue par les salariés à travers des luttes exemplaires, la Sécurité Sociale résiste mais, peu à peu, les coups amputent le système comme la diminution des prestations. Et sa remise est plus que jamais d'actualité dans cette période électorale sans oublier l'orientation visant à un financement par la fiscalité (CSG, projet fusion CSG/IR..)

Notre système de santé évolue depuis 30 ans.

Aujourd'hui, un euro sur deux des dépenses courantes (hors affections longue durée et hôpital) n'est pas remboursé par la sécurité sociale.

### Choisir l'avenir

Le risque est de voir se développer un système à deux vitesses privilégiant les plus aisés, ceux qui ont les moyens de se payer une bonne assurance santé privée.



Dans ce contexte, certains « responsables de haut niveau » envisagent de réserver à l'assurance maladie la prise en charge des seules affections graves et maladies

de longue durée. Naturellement, les assurances sont à l'affût d'un marché potentiellement très lucratif sans oublier les profits de l'industrie pharmaceutique.

La C.G.T. dénonce cette proposition scandaleuse et rappelle que la sécurité sociale doit être la pierre angulaire de notre système de santé. Elle doit notamment améliorer significativement les remboursements concernant l'optique et les soins dentaires.

La vocation des mutuelles est de compléter les prestations de la sécurité sociale et non de se substituer à elle... via une forte augmentation des cotisations.

Depuis trop longtemps, les recettes de la sécurité sociale sont durement impactées par la hausse du chômage et de la précarité. Quand les profits financiers explosent, le blocage des salaires limite également les sommes allouées à la protection sociale.

Par une politique dynamique de l'emploi et une hausse des salaires, notre système de santé retrouverait les moyens de ses ambitions pour assurer la protection de tous par à une sécurité sociale digne de ce nom.

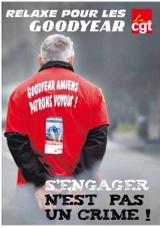
### Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drifip31@dgip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgip.finances.gouv.fr)



## A chacun ses amis

L'entreprise GoodYear d'Amiens a fermé sans justification réelle. Pour les salariés c'est vies bouleversées, chômage, précarité. Cela produit désespoir et colère. Les salarié(e)s se rebiffent, luttent et séquestrent, durant 30H, deux dirigeants de la société. Libérés, ceux-ci, avec leur société et le Ministère Public, donc l'État, porteront plainte contre les délégués syndicaux CGT. La société et ses deux dirigeants retireront leur plainte. Seul l'État, donc le gouvernement, maintiendra sa plainte. Les délégués sont condamnés à des peines de prison avec sursis, appel étant fait.

« Donnez » 450 millions d'euros sur le budget de l'État, à un affairiste connu et la justice qualifiera votre « geste » de NEGLIGEANCE, vous exonérant de toute condamnation, n'est-ce pas Mme Lagarde du FMI. Nous donnons amitié et soutien aux syndicalistes de GoodYear, cela vaut bien plus de 450 millions.

## Clinique de l'Ormeau : 64 jours de grève

Le 10 janvier 2017, la grève des personnels de la clinique de l'Ormeau de Tarbes s'achève par une belle victoire, couronnement d'une lutte de 64 jours. 64 jours de grande combativité, de détermination, de solidarité pour faire plier la direction du groupe privé MédiPôle Partenaires, propriétaire de cet établissement hospitalier.

Les personnels revendiquaient des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail. En 2015 les médecins propriétaires vendent la clinique à MédiPôle Partenaires, propriété d'un fond d'investissements. La dégradation des conditions de travail des salariés (mobilité accrue entre services, suppressions de postes, absences non remplacées, règles plus strictes pour les congés) s'accélère au détriment de la qualité des soins due aux patients, la rentabilité financière maximum est l'objectif du groupe.



Face à des patrons intraitables, l'action de toute la CGT et la solidarité extériorisent, géographiquement et inter professionnellement, ce conflit. Manifestations, distributions de tracts, concerts de soutien, aide financière, interpellation des élus locaux, l'occupation, par les grévistes, durant deux jours de l'agence régionale de santé de Montpellier mais aussi l'inertie totale de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, ont popularisé la lutte et ont aussi marqué ce conflit ?

Les négociations sont délocalisées à Matignon. Les 550 salariés obtiennent une prime annuelle pérenne de 700€ et une revalorisation de leur revenu annuel garanti, soit 6,6% d'augmentation pour les plus bas salaires. Les conditions et l'organisation du travail vont être améliorées. Ce conflit montre que la lutte s'avère payante, même face à un employeur grand groupe financier privé, si les salariés, unis et combatifs, ont conscience de leur force.

## Lanceur d'alerte et confidentialité fiscale

La déontologie garantie au contribuable la confidentialité de sa situation fiscale. Mais l'agent qui découvre un événement, véritable séisme fiscal, doit-il se taire ou révéler l'inacceptable : quand un ministre au budget fraude l'État, via un compte en suisse, alimenté avec des fonds occultes, c'est un fait exceptionnel qui met un collègue face à la déontologie.

Les deux principaux acteurs de cette affaire, ont été jugés : notre collègue, Rémi Garnier, lanceur d'alerte, indemnisé, pour préjudice subi de l'administration, de 125000€ par l'État, et le Ministre fraudeur, Cahuzac, écopant de trois ans de prison ferme malgré la régularisation de sa situation fiscale.

### Quelle leçon devons-nous tirer de ce scandale ?



Ce jugement rappelle que nul n'est au-dessus des lois, même pas ceux qui se croient puissant ? Dénoncer une fraude fiscale « couverte » par la hiérarchie ne

s'oppose pas à la déontologie, c'est presque un devoir. Outre l'évolution des sanctions pénales, la question se pose de la saisie par la justice d'affaire de fraude fiscale sans autorisation préalable du Ministre des finances. Merci au Ministre d'avoir fait progresser la législation qui a servi à le juger et au lanceur d'alerte d'avoir eu le courage de révéler cette affaire.

## Sans honte et sans état d'âme

Le 22 Novembre 2016, Fadila, employée à Auchan city de Tourcoing fait une fausse couche sur son poste de caisse. Souffrant de douleurs dès le début d'après-midi, ses supérieurs la maintiennent, contre tout bon sens, sur son poste sous peine de sanction. Les pompiers, appelés en fin de journée, ne pourront que constater la perte de l'enfant. Avec l'aide de la CGT, Fadila attaque son employeur en justice, l'affaire est en cours d'instruction. La CGT a décidé d'interpeller la ministre des droits des femmes, Laurence ROSSIGNOL, sur la manière dont sont considérées les femmes enceintes sur leur lieu de travail. Cas identique à La Courneuve : une caissière, enceinte de quatre mois et demi, ayant fait une fausse couche sur son lieu de travail est aussi citée par la CGT.



Après un long temps de silence, la ministre finira par demander au Conseil Supérieur à l'Egalité Professionnelle de faire des propositions visant à améliorer la protection des femmes enceintes.

La CGT propose l'aménagement ou le changement de poste pour les femmes enceintes, une visite obligatoire à la médecine du travail, etc. Rappelons que la loi travail, votée en 2016, réduit drastiquement le rôle de la médecine du travail.

### Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)





# QUESTIONS A ...

**Boris BEAUDOIN,**

**animateur du groupe d'élus CGT Finances Publique  
au Comité Technique Local de Haute Garonne**

**CoGiTo 31** Mars 2017

*En quelques mots, peux-tu évoquer ton parcours professionnel et militant ?*

Je suis rentré aux finances publiques en 1995. J'ai débuté dans les Hauts-de-Seine. J'ai toujours été affecté sur des missions du secteur public local (dépenses, recettes, comptabilité). Depuis septembre 2004, je travaille à la recette des finances municipale de Toulouse. J'ai été représentant des personnels en CAPL. Depuis 2008, je suis élu au CTL 31. Ancien secrétaire du syndicat Trésor Public 31, après la fusion, j'ai été élu en tant que premier secrétaire du syndicat unifié finances publiques 31. Dans un souci de transmissions et de non cumul de mandats, j'ai laissé ma place en mars 2016. Depuis fin 2014, je suis au bureau de l'Union Départementale CGT Haute-Garonne, en charge de la politique financière.

*Quel est le rôle du Comité Technique Local (CTL) ?*

C'est l'instance politique par excellence. On y débat de la réorganisation des services, de la déclinaison des suppressions de poste au niveau local, du budget, etc... Depuis 2008, ce n'est plus une instance paritaire.

Les représentants du personnels émettent des avis; avis que la direction n'a pas l'obligation de suivre et qu'elle ne suit jamais d'ailleurs.

En revanche, les élus syndicaux peuvent soumettre des sujets comme par exemple en 2012 "l'exercice des missions dans les services du département, l'emploi et les conditions de travail" établi en commun avec Solidaires et Force Ouvrière. Dernièrement nous avons été à l'origine d'un comité technique local sur le contrôle fiscal ou bien encore sur la compensation du temps de trajet.

D'autre part, le CTL travaille en lien avec le CHSCT notamment sur les conditions de travail.

*Le CTL, une simple chambre d'enregistrement ou bien un lieu de discussion mis à profit par les élus pour porter les revendications des collègues ?*

Notre but est de faire du CTL une caisse de résonance des revendications des collègues. Les réunions des CTL sont minutieusement préparées par les élus CGT. Un gros travail est effectué avec les collègues des services afin d'imposer des thèmes revendicatifs en s'appuyant sur leurs vécus et toutes formes d'expressions : pétitions, "cahiers de doléances"... ou bien encore en les faisant intervenir en tant qu'experts.

C'est une chambre d'enregistrement si on ne crée pas

ce rapport de force et si on se contente de venir voter, de faire de la posture.

*Un exemple de ce travail avec le dernier CTL emploi?*

L'emploi est une question centrale pour les collègues avec la répartition des suppressions de postes dans les différents sites. La CGT a fait le choix, depuis la fusion, d'assurer un suivi particulier de ce CTL avec l'édition d'un document décrivant la déclinaison départementale du projet de loi de finances (celui de 2017 comporte 36 pages et est disponible auprès de tous les militants CGT 31).

Ce document permet d'historiser notre analyse année après année. Il démontre l'incohérence de la gestion de la répartition des emplois de la part des directions locale et nationale.



*Tu as toujours eu le souci de ne pas te couper de "la base" ?*

Oui, en effet, un des dangers qui guette les élus syndicaux est la dérive institutionnelle de leur mandat dans ces instances. On peut vite se laisser enfermer dans l'agenda du patron. Au contraire, en s'appuyant sur le vécu des collègues, on peut porter des projets ouvrant la voie à de véritables négociations (exemple, le projet, porté par les élus CGT, de création d'un hôtel des finances publiques dans le nord toulousain).

*Pour finir, que t'apporte ton expérience d'élu au niveau personnel ?*

Pour moi, c'est une richesse militante et professionnelle. N'ayant accompli que des missions du secteur public local, j'ai eu à cœur de comprendre, en toute modestie, l'ensemble des missions de la DGFIP. J'ai en souvenir cette journée passée à l'Hôtel des Finances de Ranguel, avec mon camarade Robert BLANCO. J'ai rencontré chaque service, échangé avec les collègues sur les missions et ce que je faisais professionnellement.

Une belle aventure humaine ! Avoir une vision d'ensemble développe notre analyse critique. C'est pour moi une remise en question permanente tout en ayant le souci de transmettre aux futurs camarades qui prendront la relève. Pour cela, il faut continuer de confronter notre analyse et nos revendications avec les personnels et ce dans l'unité avec les organisations syndicales qui sont dans le même état d'esprit.



**Nous contacter :**

**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drifip31@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgifip.finances.gouv.fr)

**Page 6**



# D'ACTIFS A RETRAITES

## Dossier Transport en commun – Tisséo



### Le Maire de Toulouse et le SMTC à contre-courant

CoGiTo 31 Mars 2017



Rocade embouteillée, accidents, perte de temps, pollution, fatigue, le système de déplacement fondé sur l'automobile est à

bout de souffle, surtout s'y on y rajoute les coûts financiers directs (essence..) et indirects (santé..) que cela représente. Il faut repenser nos modes de déplacement. Les transports en commun, surtout dans une aire géographique concentrée comme la nôtre (Toulouse, Colomiers, Blagnac, Balma, Labège, etc..), deviennent un véritable enjeu de société

### Service Public et Gratuité

De fait cela pose la question d'un service public répondant au besoin de la société, aux attentes des populations, et cela à un coût moindre qu'une structure privée impactée par la recherche du profit pour les actionnaires.

Deux questions, intimement liées, sont dès lors posées : le coût pour l'utilisateur et le financement en intégrant les économies à court et moyen termes issues du développement des transports en commun.

Un service public, par exemple l'école publique, la police, la justice, les services des ordures ménagères et de la propreté de nos rues, etc..., est financé par l'impôt, à chacun selon ces moyens, et gratuit pour les usagers. Les transports en commun, devenus nécessité sociale, relèvent désormais de la même démarche, même si leur financement combine plusieurs impôts.

En France 33 réseaux sont déjà en gratuité totale, des villes de taille moyenne à grande sont passées à la gratuité dans la période récente (Compiègne, Aubagne...), d'autres vont le faire comme l'Agglomération de Niort et celle de Dunkerque.

Désormais la gratuité des transports en commun est posée comme solution d'avenir d'autant plus pour l'aire géographique concernée par le SMTC, c'est-à-dire Toulouse et 100 communes du département.



### Toulouse à contre-courant

Or le Maire de Toulouse et le SMTC ont décidé de tourner le dos à l'avenir en augmentant les tarifs pour les jeunes et en mettant en cause la gratuité pour les seniors de plus de 65 ans, en place depuis 1972, à

partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017, dans les 101 communes concernées. Le Maire de Toulouse renie, au passage, une promesse de sa campagne municipale aux prétextes d'arguments fallacieux, voire démagogique.

Il évoque en premier lieu la diminution de la dotation globale de fonctionnement que verse l'Etat aux communes. Pour Toulouse, en 2016, la diminution serait de 11 millions d'euros. Si ce fait est exact le Maire de Toulouse oublie de préciser que l'augmentation des impôts locaux lui a rapporté, la même année, 37 millions d'euros. **Cherchez l'erreur !** S'agissant de la remise en cause de la gratuité pour les seniors le Maire de Toulouse évoque « une tarification solidaire »

fonction des ressources pour les seniors.

La fourchette de la solidarité selon la Mairie de Toulouse se situerait entre les retraites

au-dessus du SMIC (1141,67€/mois) et le minimum vieillesse (802€/mois) qui est en-dessous du seuil de pauvreté (987€/mois). La gratuité serait maintenue seulement en dessous du minimum vieillesse !!!

**Cela s'appelle de la charité !** Mais c'est aussi de la démagogie : sous une présentation qui se veut juste et sociale le principe est de faire payer les seniors pour mieux fermer la porte à une gratuité totale des transports en commun, solution au final qui s'imposera.



### Tous ensemble pour gagner

Ainsi la bataille que mènent 9 syndicats et organisations de retraités (CGT, CFTC, CFDT, Solidaires, FSU, UNSA, FGR, LSR, la Ligue des Droits de l'Homme) pour maintenir la gratuité des seniors concerne



tout le monde, jeunes, chômeurs actifs, retraités. C'est une question d'avenir. Aussi nous vous incitons à participer à cette bataille en informant autour de vous, en signant et faisant signer la pétition de ces organisations en ligne ou sur papier auprès de militants de notre organisation : déjà plus de 14 000 signatures. Maintenir la gratuité pour les seniors est un combat d'avenir. Le Maire de Toulouse et le SMTC retournent au passé à moins que... il ne prépare la privatisation du SMTC Tisséo, privatisation qui ne supporterait pas la gratuité pour des usagers devenus clients.

Pétition en ligne (<https://www.change.org/>)

### Nous contacter :

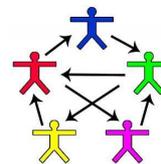
Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr)





## Le Silence même n'est plus à toi

Asli ERDOGAN, célèbre écrivaine turque, a été arrêtée le 17 août 2016 pour avoir écrit dans le journal d'opposition OZGUR GUNDEN des textes en faveur de la cause Kurde. Elle y dénonce les massacres commis par l'armée et la police turque dans le sud-est anatolien à majorité kurde (villes ravagées, déplacement de population, massacre de civils). D'une très grande qualité littéraire et poétique, ces textes sont une condamnation implacable de la politique autoritaire turque.



Actes Sud a décidé de traduire et de publier en France ces articles qui ont servi de "preuve" au pouvoir Turc d'ERDOGAN (l'autre, le dictateur) pour accuser l'auteure de terrorisme. Asli ERDOGAN a été remise en liberté provisoire fin 2016 en attente de son jugement. Elle risque la perpétuité pour tout simplement avoir défendu la liberté.

**Le silence même n'est plus à toi d'Asli Erdogan,**  
Edition Actes sud 2017 16,50 euros

## Sans Domicile Fisc

C'est le livre de deux frères, Alain et Eric BOQUET. L'un est député, l'autre est sénateur. L'un et l'autre ont fait parti, dans leur assemblée respective, d'une commission contre l'évasion fiscale. Leur rapport est terrifiant: 1000 milliards d'euros d'évasion fiscale pour l'Union Européenne, 60 à 80 milliards pour la France; et l'on y apprend que les grandes multinationales organisent leur insolvabilité fiscale. Tel MAC DONALD qui rapatrie tous ses bénéficiaires au Luxembourg provoquant le déficit de ces filiales françaises alors que ses salariés français ont une prime à l'intéressement au bénéfice (plainte de la CGT contre Macdo).



Nos deux parlementaires proposent une COP fiscale internationale à l'instar de la COP21 écologique pour lutter contre cette fraude généralisée à l'échelle mondiale. Un livre salutaire.

**Sans domicile fisc, des frères Bocquet Alain et Eric,**  
Edition Cherche midi 2016 17,50 euros

## IDEES ET DEBATS

### Décryptage du programme du Front National

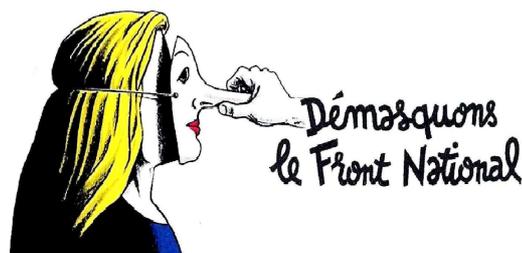
Il ne s'agit pas d'exprimer ici une position partisane avant les prochaines élections politiques de 2017. Mais, face à la montée des idées d'extrême-droite, incarnées notamment par le Front National, et qui séduisent, en temps de crise, les salariés, dont les fonctionnaires, il est de notre responsabilité de décrypter certaines propositions économiques et sociales du programme électoral de ce parti. La CGT, au même titre que d'autres syndicats ou associations, s'est engagée à faire reculer le racisme et les idées du Front National.

- augmentation du SMIC et des petits salaires : le Front National ne prônera pas l'augmentation du SMIC ni des bas salaires car « cela entraîne une charge supplémentaire pour les entreprises qui sont déjà dans une très grande fragilité ». Le FN propose juste une hypothétique prime de pouvoir d'achat (1 000 euros par an) pour les « bas revenus » financée par une contribution sociale de 3 % sur les importations. Ce sont donc les consommateurs les plus modestes qui financeraient leurs « primes » de pouvoir d'achat. Quoi qu'il dise, le FN reste donc très proche des entreprises, pas des salariés.

- fonction publique : le Front National parle d'augmenter les effectifs ou le point d'indice car il souhaite gagner davantage de voix parmi les fonctionnaires (5, 4 millions d'électeurs). Mais il n'indique pas comment financer cela. Les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

- fiscalité : alors qu'il s'est toujours prononcé pour la suppression de l'ISF, le Front National propose désormais son maintien pour ne pas apparaître ouvertement ultralibéral. Mais il veut supprimer les impôts à très faible rendement dont l'ISF fait partie. Où est la crédibilité ? De plus, il veut favoriser l'héritage en facilitant la transmission des donations sans taxation aux enfants et petits-enfants. Le FN n'oublie pas les entreprises car il veut réduire le taux d'impôt sur les sociétés à 15 % pour les TPE créer un taux intermédiaire à 24 % au profit des entreprises moyennes. Le MEDEF en rêve, le FN veut réaliser la baisse des charges des entreprises, ou plutôt des cotisations sociales qui sont en fait un salaire différé.

- sécurité sociale : le Front National veut garantir la sécurité sociale pour tous les français. Ce qui signifie que les étrangers, qui cotisent pourtant dans les mêmes conditions, en seraient exclus. Mieux que la priorité, c'est l'exclusivité nationale...même devant la maladie !



### Nous contacter :

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

Page 8

